

La négociation collective de l'égalité professionnelle : Pour une procédure d'accompagnement des PME/Associations de l'amont jusqu'à l'aval

Contexte

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen pour l'emploi et l'inclusion en métropole qui a pour objet de développer des actions visant à promouvoir la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Des expérimentations sont mises en œuvre en Occitanie, par le biais d'un partenariat de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, avec la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité et la Région, en concertation avec les partenaires sociaux.

Objectifs

L'objectif est d'accompagner le processus de négociation collective d'un accord ou l'établissement d'un plan d'action égalité professionnelle femmes-hommes, de l'amont - diagnostic partagé - jusqu'à l'aval - bilan et évaluation des résultats - dans 14 PME/Associations pilotes, issues de secteurs diversifiés et présentant des taux de féminisation variés.

Cette action s'accompagne d'un volet recherche pour identifier les freins et les leviers à la négociation collective d'un accord/plan d'action égalité.

Modalités

En référence aux pratiques paritaires, cet accompagnement à la négociation collective s'appuie sur un binôme constitué d'un.e représentant.e de l'employeur et d'un.e représentant.e du personnel, accompagné d'une chercheuse.

Ce binôme se réunira avec la chercheuse selon les besoins et selon la fréquence décidée avec l'entreprise/association.

Cette procédure est susceptible d'évoluer pour tenir compte de chaque entreprise/association.

La réalisation de ce projet se décompose en 5 actions successives (cf. verso).

Cet accompagnement est gratuit pour les entreprises/associations.



Porteur du projet

Institut Régional du Travail
d'Occitanie : IRT

<http://irt.univ-tlse2.fr/>

Publics cibles

14 PME/Associations « pilotes »
ayant entre 11 et 250 salarié.es

Contacts

Magalie BACOU, Sociologue,
Chargée d'études
05 61 50 25 75 / 06 62 17 71 96
magbacou@gmail.com

Yannick LE QUENTREC,
Sociologue, Coordinatrice
scientifique du projet
y.lequentrec@orange.fr

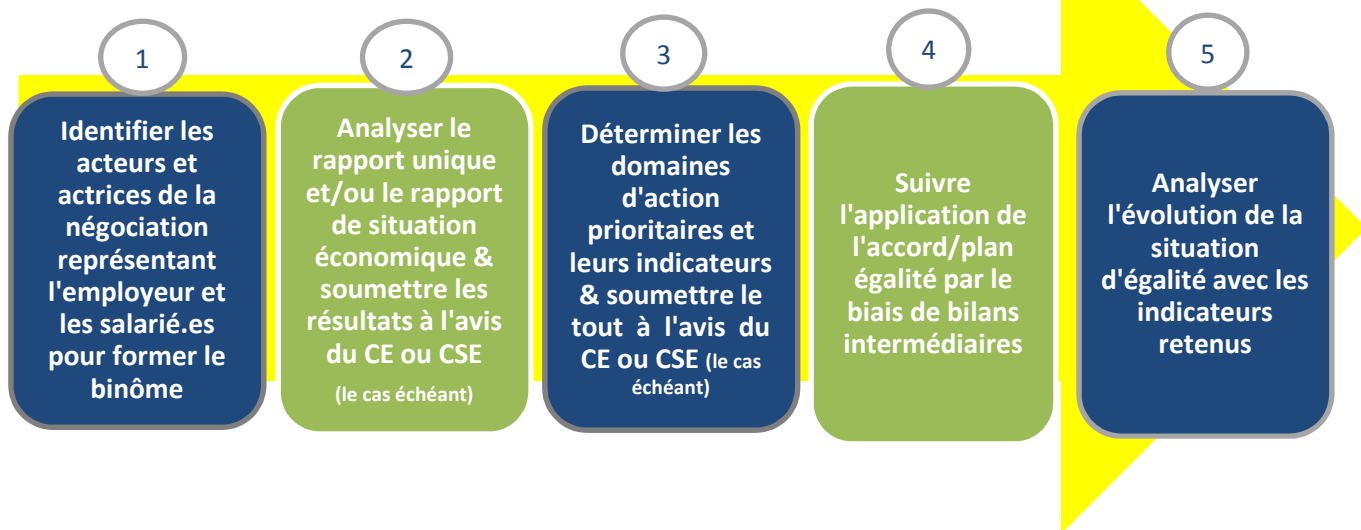
Laboratoire

CERTOP, Centre d'Étude et de
Recherche Travail Organisation
Pouvoir – UMR CNRS 5044
Université Toulouse Jean Jaurès

PRESENTATION DES 5 ACTIONS SUCCESSIVES PREVUES

Pour chaque entreprise/association, les 5 actions seront réalisées par un ou une représentant·e de l'employeur·e et un·e représentant·e des salarié·es accompagné·es de la chercheuse.

La durée totale du dispositif et la fréquence des réunions seront décidées avec chaque entreprise/association.



Années 2018 - 2019

← Début de l'accompagnement Fin de l'accompagnement →

OBJECTIF OPERATIONNEL POUR CHAQUE ACTION

